



DREISTDIBAB BREIZH / GRAND CRU BRETAGNE 2020

Galv d'ar filmoù / Appel aux films
Penaos enskrivañ ur film / Modalités d'inscription

1/ Présentation

Depuis sa création en 1978, le Festival reste fidèle à ses regards croisés et donne à voir une filmographie de peuples minorisés à travers le monde, tout en soutenant et promouvant ce qui se fait en Bretagne. A chaque édition, le *Grand cru Bretagne* est devenu une vitrine sur la production annuelle. Une sélection de documentaires de création, fictions, films d'animation, films expérimentaux... Le Festival est un lieu d'échange privilégié entre le public et les professionnels, autour de la création et de la production audiovisuelle en Bretagne.

2/ Dates

L'édition 2020 du Festival de cinéma de Douarnenez se déroulera du 22 au 29 août.

3/ Administration

Le Festival est organisé et géré par l'association Festival de cinéma Douarnenez.

L'organisation et la sélection du *Grand cru Bretagne* sont portées par Daoulagad Breizh, association historiquement et intimement liée au Festival, qui travaille à l'année à la diffusion de films de Bretagne

L'association Festival de cinéma Douarnenez détermine les orientations du Festival.

Daoulagad Breizh, en lien avec l'association Festival de cinéma, a la responsabilité de l'organisation, de l'admission et de la sélection des films ainsi que celle de la constitution du comité de sélection.

Les 2 associations sont basées au 13 rue Michel Le Nobletz - 29172 Douarnenez Cedex

4/ Conditions de participation

Critères des films recevables :

- films produits et/ou réalisés par des réalisateurs-trices résidents en Bretagne (Côtes d'Armor, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan). Ne sont pas concernés les films d'école ou tournés lors de formations.
- Les réalisateurs-trices s'engagent à venir accompagner la projection de leur film.
- La sélection 2020 concerne les productions **postérieures au 1er avril 2019**.

5/ Inscription

- Le formulaire d'inscription (en ligne sur les sites de Daoulagad Breizh et du Festival de cinéma de Douarnenez) est à remplir avant le **1er avril 2020**.

Si votre film n'est pas terminé à cette date mais que vous pensez pouvoir nous soumettre une version (même non définitive) du film **le 1er mai 2020 au plus tard**, il vous faut remplir l'inscription avant le 1er avril et nous envoyer le film au plus vite.

- L'envoi des films se fait par lien de visionnement en ligne, DVD ou fichier informatique à adresser à :

Festival de cinéma de Douarnenez

Grand cru Bretagne

13 rue Michel Le Nobletz - BP 206

29172 Douarnenez Cedex

! Merci de nous envoyer le résumé du film et tout autre élément de communication (dossier de presse, photos, revue de presse ...) par courriel à : bretagne@festival-douarnenez.com

6/ Sélection

La sélection est faite par un comité mis en place par les deux associations Festival de cinéma de Douarnenez et Daoulagad Breizh.

Les visionnements ont lieu de début mars à fin mai 2020.

La sélection aura lieu début juin et sera communiquée par courriel aux personnes ayant inscrit un film.

7/ Régie des copies de diffusion

Chaque film sélectionné sera projeté une fois entre le 22 au 29 août prochains.

Le Festival ne prend pas en charge de frais de location pour les films.

Les formats de diffusion utilisés au Festival sont : DCP, Fichier apple pro res, blu-ray.

Les copies des films sélectionnés seront à adresser au Festival avant la mi-juillet.

Les frais d'envoi des films de la sélection sont à la charge des participants.

Les frais de réexpédition sont à la charge du Festival.

8/ Accompagnement des films

Selon les règles établies par l'association Festival, nous prenons en charge les frais de déplacement du réalisateur-trice, 2 nuits chez l'habitant et les repas le jour de sa projection. Nous programmerons, dans la mesure du possible, les films en fonction des disponibilités des réalisateurs-trices. Un *pass* invité permet aux réalisateurs-trices d'avoir accès gratuitement à toutes les manifestations prévues pendant le Festival.

Nous proposons également aux producteurs une accréditation professionnelle leur permettant d'accéder gratuitement aux séances de cinéma dans la limite des places disponibles.

Lors de la projection de leur film, les réalisateurs-trices pourront faire entrer dans la salle l'équipe du film et leurs proches, en nous prévenant à l'avance.

9/ Centre de ressources

Daoulagad Breizh est consultant en programmation pour la production bretonne contemporaine (en français comme en breton), pour des salles de cinéma, médiathèques, centres culturels, écoles, festivals... Nous aidons à la programmation de films de Bretagne, tout au long de l'année et mettons à disposition un fonds de consultation des films produits ou réalisés en Bretagne. Les films reçus resteront, avec votre accord, consultables par la suite dans ce centre de ressources.